

Le montage de grandes orgues dans l'église Notre-Dame des Grâces au Chant d'Oiseau a commencé cette semaine. Il devra durer environ dix semaines. Son inauguration est prévue pour le 17 décembre prochain.

Mais pourquoi donc acquérir de telles orgues ? A quoi et à qui sont-elles destinées ? Et qui donc peut assumer la lourde responsabilité financière de l'achat et de l'entretien d'un instrument de cette qualité ?

Autant de questions qui méritent réponses précises. Données brièvement ci-dessous, elles seront complétées et développées au cours d'une réunion d'information organisée par l'ASBL "Musique au Chant d'Oiseau" et qui se tiendra mi-novembre dans l'église paroissiale.

1. Un peu d'histoire : En 1947/49 l'intention des bâtisseurs de l'église était de la doter d'un orgue comme dans toutes les églises. Mais le projet ne put être mené à terme. Il fallut donc se contenter "provisoirement" d'un gros harmonium puis d'orgues électroniques (1964).
2. Entretiens, la situation de la société et celle de l'Eglise ont changé. Aujourd'hui, les communautés chrétiennes ne sont plus à même d'assurer seules l'entretien de leurs églises. Bâtiments publics, les églises sont de plus en plus matériellement dépendantes des pouvoirs publics. François Persoons, bourgmestre de la commune, en était particulièrement conscient. Il souhaitait notamment une utilisation accrue de ces lieux qui, tout en étant destinés au culte, peuvent aussi par exemple rassembler des publics très divers sensibles à la beauté et à la qualité des concerts d'orgues.

D'autre part, cet instrument, étroitement lié au culte, attire actuellement des adeptes de plus en plus nombreux et il est devenu l'instrument privilégié de nombreux interprètes. L'orgue a séduit un public de plus en plus large. Ainsi, à côté de sa vocation typiquement liturgique, l'orgue aujourd'hui a acquis une véritable vocation culturelle.

3. Au Chant d'Oiseau, Les orgues électroniques arrivaient à l' "âge de la pension". Un remplacement s'avérait nécessaire. Sur le plan paroissial, on devait se contenter du seul nécessaire à l'animation du culte. Mais d'autres instances pouvaient donner au projet très modeste une ampleur nationale et même internationale.

Tous les éléments culturels et cultuels allaient se trouver réunis dans la rencontre du Ministère de la Culture, la Commune de Woluwé-St-Pierre, la Province franciscaine francophone et un groupe de mélomanes du quartier constitués en ASBL "Musique au Chant d'Oiseau".

La mise en commun des projets et des moyens matériels émanant de ces sources diverses allait permettre d'envisager l'achat d'orgues susceptibles d'enrichir réellement le patrimoine artistique bruxellois et d'atteindre en la matière un niveau international.

4. Le financement : la part la plus importante est assurée par un subside du Ministère de la Culture française. Ensuite, une dotation de la commune de Woluwé-St-Pierre et une participation de la Province franciscaine. La coordination étant assurée par l'ASBL "Musique au Chant d'Oiseau". La commune s'est de plus engagée envers l'ASBL à couvrir les frais d'entretien et de réparation.
5. L'utilisation :
- a) La commune qui est propriétaire de l'instrument a donné une affectation prioritaire à l'usage des orgues pour les offices, conformément aux indications que lui fournira la paroisse.
  - b) Avec l'ASBL à qui la gestion est confiée en liaison avec l'échevinat de la Culture de Woluwé-St-Pierre, il y aura collaboration pour la promotion d'activités musicales telles que des concerts d'orgues ou centrés sur l'orgue. Dans ce cadre, pourront s'inscrire des initiatives musicales à caractère philanthropique et d'entraide en faveur des plus démunis.
  - c) L'Académie de Musique de Woluwé-St-Pierre disposera de l'instrument pour les cours d'orgue.
6. Et la Paroisse ? Si les paroissiens du Chant d'Oiseau seront les seuls à supporter les inconvénients imposés par les travaux, ils en seront aussi les premiers bénéficiaires, d'autant plus que la commune a pris en charge le renouvellement du chauffage.
- "Notre" église, maison de Dieu et maison des hommes, sera davantage ouverte sur le monde. Elle recevra des publics nouveaux et se devra d'être accueillante à tous ceux qui sont en quête de beauté et de perfection qui introduisent au monde de l'esprit. "Notre" église sera l'église de tous.

Rien de ce qui est vraiment humain ne peut nous être étranger.